

COMMUNE

La Toussaint : réflexions pour nos proches défunts

Les cimetières de Bourg-en-Lavaux représentent 9300m² contenant plus de 1600 monuments funéraires.

Ces endroits sont régis par le règlement communal des sépultures et des cimetières qui précise dans son article 20 que «la famille entretient elle-même la tombe conformément aux art. 66 et 68 RDSPF». L'autorité communale, qui est responsable de l'entretien dans l'enceinte des cimetières, peut faire enlever les monuments et les plantations qui n'ont pas été autorisés ou sont susceptibles de gêner ou de présenter un danger (art.11). Elle peut interdire également toute plantation de nature à compromettre l'harmonie de l'ensemble des cimetières (art. 18).

Ces dispositions impliquent que toute tombe doit être bien entretenue selon des règles rendant ce lieu conforme à sa nature. Il convient donc pour la famille de nettoyer et de fleurir les tombes de leurs proches enterrés.

Le personnel de la voirie apporte sa contribution en effectuant l'entretien des allées sans désherbant.

En cette période l'année, la Municipalité encourage les habitants à se rendre sur la tombe de leurs proches enterrés pour procéder à son nettoyage, voire scier un arbuste devenu trop grand ou remettre en ordre leur ornement ou leur plantation.

Le règlement des sépultures et des cimetières de la commune de Bourg-en-Lavaux se trouve sur le site internet de la commune (www.b-e-l.ch). De plus, l'administration communale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

La Municipalité

SOLIDARITÉ

Journées oranges**Le Club Soroptimist de Lavaux se mobilise contre la violence faite aux femmes**

Le 25 novembre a été déclarée, par l'ONU, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette problématique est mise en évidence par une mobilisation très suivie à travers le monde.

La couleur orange a été choisie pour symboliser un avenir meilleur sans violence. La campagne de sensibilisation durera jusqu'au 10 décembre.

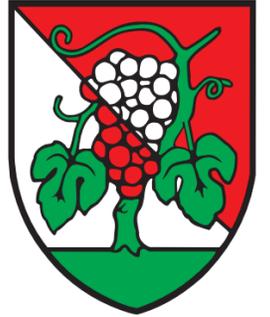
Les clubs Soroptimist exhortent les politiciens et les institutions à agir en mettant l'accent sur la prévention et sur l'équipement des structures accueillant des femmes afin qu'elles se sentent en sécurité et puissent s'exprimer librement.

Aujourd'hui encore, une femme sur trois dans le monde est concernée par ces agressions.

C'est pourquoi le Club Soroptimist de Lavaux, avec le soutien des communes de la région, se mobilise à cette occasion.

Des éclairages oranges seront visibles sur plusieurs sites dans Lavaux et notre commune et symboliseront cette action. Des panneaux explicatifs renseigneront le public.

la feuille



N° 09 – 2020

de Bourg-en-Lavaux

CULTURE

En novembre à l'Oxymore

13-15 novembre : La Vengeance du pardon
20 et 21 novembre : Conseils à une jeune épouse
27-29 novembre : Chromosome Plus

Comprendre les motifs du tueur

Il y a ceux qui adorent Eric Emmanuel Schmitt et qui ont tout lu de lui, notamment «*Oscar et la Dame rose*». Dans sa nouvelle «*La Vengeance du pardon*», adapté ici au théâtre par Jean Naguel, Eric Emmanuel Schmitt raconte une histoire vraie arrivée en France il y a quelques années: celle d'une mère qui régulièrement, ira visiter en prison, le serial tueur qui a tué sa fille. Pendant une période assez longue, cette femme dévastée va essayer de comprendre les motifs du tueur et de susciter une prise de conscience. De son côté l'homme, qui a tué plusieurs jeunes femmes, ne ressent aucune compassion. En revanche, le fait de recevoir régulièrement des visites, lui devient familier voir indispensable. La relation qui se noue est assez mystérieuse jusqu'à ce que l'on comprenne ce qu'est «*La Vengeance du pardon*». La pièce tirée du texte de Schmitt est magnifiquement interprétée par la comédienne française Sylvie Boivin et Philippe Thonney, comédien lausannois bien connu de notre région. La mise en scène de Jean Chollet y souligne avec finesse les rapports du prisonnier et de sa mystérieuse visiteuse. Un éclairage particulier du pardon.

Conseils judiciaires et éclairants pour vierges et puceaux

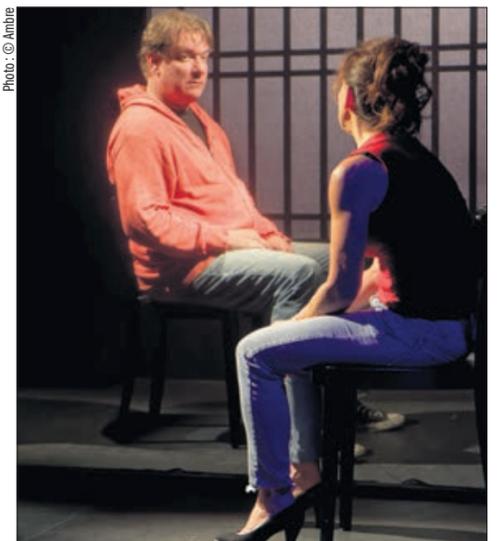
La compagnie amateur des Naiseuses vous proposera à mi-novembre de revisiter les préceptes que dispensaient les livres de nos grand-mères. Patty, Fanny et Anne-Sophie vont vous guider à grands renforts de conseils judiciaires et éclairants pour les jeunes vierges et les jeunes puceaux, et à aborder les questions délicates du vivre aux côtés de son futur conjoint ou de sa future conjointe en abordant l'art de donner et de recevoir. Sous ses aspects humoristiques, le texte aborde la condition de la femme dans des sociétés éminemment machistes et nous renvoie à certaines réalités qui ébranlent encore notre (nos) société(s) moderne(s).

Courage des proches aidants

Fin novembre c'est la comédienne Pascale Rocard que l'on a vue au cinéma, notamment dans «*Le Combat des Reines*» de Pierre Antoine Hiroz ou dans la série «*L'Affaire Callas*» de F. Reusser ou dans la série «*Sauvetage*» qui sera à l'honneur. Inspirée par son beau-frère Stéphane, porteur de la trisomie 21, Pascale a écrit ce seul en scène, comme une éloge à ceux qui ont un chromosome en plus. Tendresse et humour sont ses armes pour nous raconter ce qui fait la beauté de nos rapports avec ces personnes sans fard et si vraies dans leurs

réactions. Pour apprivoiser et comprendre, pour approcher ce qui parfois nous fait peur sans que l'on sache vraiment pourquoi, pour vivre une bouffée d'oxygène, ce spectacle est aussi un ode à la vie si forte, et au courage des proches aidants qui vivent le quotidien la trisomie 21.

Réservations: www.oxymore.ch



La Vengeance du Pardon

COMMUNE

Nouvelles plantations

La procédure d'abattage sur le cimetière de Rieux déposée en avril 2017 et qui n'avait pas fait l'objet d'opposition, a été stoppée en raison de la découverte de la présence de la fourmi «*Tapinoma magnum*» dans le secteur des Fortunades. Une fois la situation des fourmis maîtrisée dans le cimetière de Rieux, une section a été désaffectée puis certains arbres abattus. Pendant les mois à venir, de nouvelles plantations seront réalisées. Les essences choisies sont adaptées à notre environnement et proviennent d'une pépinière forestière vaudoise. Le plan de plantation vise à créer une ambiance agréable et la plus ombragée possible. Il fera l'objet d'une mise à l'enquête.

Sur l'esplanade du Dr Rochat, les peupliers menaçaient de tomber et durent être abattus. Ce site fait actuellement l'objet d'une petite étude d'aménagement de l'espace public. La végétalisation et notamment l'arborisation font partie de ces réflexions. La Municipalité ne manquera pas de communiquer le résultat de l'étude.

Le terrain séparant l'écopoint de Pra Grana de la route a également fait l'objet de nouvelles plantations. L'espace est relativement restreint et doit satisfaire aux règles de plantations en bordure de routes. Ainsi deux arbres fruitiers ont pu être plantés; ils sont entourés d'arbustes de nos régions et proviennent de la pépinière forestière de Genolier.

La Municipalité

NATURE

Abattage d'arbres

Un arbre fait partie intégrante du patrimoine naturel et culturel de notre territoire et son abattage provoque des émotions et de l'incompréhension, notamment dans un contexte mondial environnemental en plein bouleversement.

Tout projet d'abattage d'arbres doit faire l'objet d'une demande adressée à la Municipalité. Pour décider d'un abattage, la Municipalité analyse la situation, peut faire appel à un spécialiste, tel que le garde forestier, ou effectuer une tomographie, c'est-à-dire une radiographie de l'intérieur de l'arbre. Si la demande est validée, l'avis d'abattage est affiché au pilier public pendant 20 jours. Toutes les demandes d'abattage font l'objet d'une compensation qualitative et quantitative. Durant la période d'affichage au pilier public, la population peut déposer une opposition à la décision municipale.

La Municipalité élaborera prochainement un projet de règlement et de plan de classement des arbres. Le nouveau règlement aura comme avantage d'offrir une protection de l'ensemble des objets situés sur le territoire communal. Il permettra également une protection en fonction de critères simples prédéfinis et mesurables.

Le plan de classement, quant à lui, permettra notamment de différencier la protection des objets en fonction de leur valeur biologique, climatique, culturelle, fonctionnelle, paysagère ou de leur implantation dans le territoire.

La Municipalité est convaincue que la protection des arbres sera ainsi assurée en regard de leur rôle dans la biodiversité, ainsi que dans le paysage.

La Municipalité

CINEMA

Ciné-club, soirées conviviales « Cinéma et Pizza »

La période hivernale arrive à grands pas avec la sixième saison du Ciné-club, au temple de Cully, le dimanche en fin de journée. Les organisateurs proposeront trois films qui, comme d'habitude, seront précédés par une introduction sur l'intrigue principale, les personnages et le choix du film. Chaque film est la découverte d'un autre univers, une culture très différente dans un contexte spécifique. La thématique favorise une réflexion approfondie après le film et un dialogue intergénérationnel convivial, autour d'une tranche de pizza (chapeau à la sortie).

Les organisateurs ont d'ores et déjà retenu trois dates et films :

- **Dimanche 15 novembre, 17h :** «Coco»
- **Dimanche 31 janvier, 17h :** «Lion»
- **Dimanche 7 mars, 17h :** «BlacKkKlansman»

Le premier film, «Coco», nous plonge dans la culture mexicaine. Il est inspiré par la journée des morts, célébrée au Mexique en grande pompe et se déroule dans deux univers bien distincts : le monde des vivants et celui des ancêtres. Toute l'année, ces deux mondes vivent côte-à-côte, séparés et cependant en harmonie, mais une fois par an, ils convergent par magie. L'histoire suit Miguel, un garçon de 12 ans qui est accidentellement transporté dans le pays des ancêtres.

Venez nombreux et en famille (enfants dès 10 ans et 6 ans pour «Coco»). Rendez-vous au temple de Cully.

Notez que les dispositions seront mises en place pour respecter les règles sanitaires en vigueur concernant le port du masque et/ou la distanciation entre les personnes.

Nicole Knuchel



PAROISSES

Activités pour les enfants et les familles

Culte de l'enfance pour les enfants de la 3e à la 6e HarmoS

Nous vous offrons des moments privilégiés où vos enfants pourront approfondir leur foi, se faire de nouveaux amis, bricoler et révéler leurs talents cachés. Les mercredis dès midi, les enfants apportent leur pique-nique au lieu de rendez-vous et participent aux super activités qui leur sont proposées en lien avec une thématique spirituelle.

Ludo-cultes en famille

Vous êtes les bienvenus aux cultes pour les familles qui suivent généralement une rencontre du culte de l'enfance. C'est une occasion pour votre enfant de partager avec vous ce qu'il vit.

Rencontres de la paroisse catholique

Du mois de novembre jusqu'au mois de juin, la paroisse catholique propose des rencontres destinées aux enfants dès la troisième année primaire HarmoS. Si vous désirez inscrire vos enfants, vous pouvez contacter le bureau de la catéchèse pour notre Unité pastorale : catherine.lambercy@cath-vd.ch (021 331 29 12 ou 076 372 74 76); regine.rambaud@cath-vd.ch (079 817 17 34) tous les matins et les mardis, jeudis et vendredis après-midi

Rencontres œcuméniques de l'éveil à la foi

Les rencontres ont lieu le vendredi soir de 16h30 à 17h30 à la salle de paroisse catholique de Cully. Tout est adapté pour des enfants de 3-6 ans mais tout le monde est le bienvenu pour accompagner les petits dans leur découverte. C'est pour tous l'occasion de rencontrer de nouveaux amis, d'écouter les histoires de la Bible et de faire de beaux bricolages.

La prochaine rencontre a lieu le 6 novembre. Pour tout renseignement et inscription: Vanessa Lagier pasteure, 076 693 50 33 vanessa.lagier@eerv.ch

BIBLIOTHÈQUE

Services à distance

Vous vous demandez comment télécharger des e-books via la plateforme de la bibliothèque communale? Vous souhaitez savoir comment chercher et réserver des ouvrages tranquillement depuis chez vous à l'aide de notre catalogue en ligne?

Vous lisez sur tablette et ne voyez pas l'intérêt d'être inscrit à la bibliothèque communale? Détrompez-vous, la bibliothèque de Bourg-en-Lavaux vous offre l'accès gratuit (hormis l'affiliation à la bibliothèque) à la plateforme de téléchargement de livres numériques e-bibliomedia.

Pour découvrir très simplement ces possibilités, vous pouvez participer à un petit atelier convivial à la bibliothèque. Nous ferons en sorte de répondre à vos questions et de vous guider dans les différentes possibilités qu'offrent les services de la bibliothèque à distance. L'atelier dure 45 minutes et aura lieu le 19 novembre de 18h à 18h45. Nous vous demandons de vous inscrire au préalable. Et par la suite, la bibliothécaire pourra toujours vous donner un petit coup de main.

Nuit du conte

Votre bibliothèque participe à la manifestation suisse de la nuit du conte le 13 novembre. Le thème inspirant de l'année est «*Quel bonheur!*». Réservez la fin de journée de cette date! Votre bibliothèque vous réserve des surprises.

Vous pouvez suivre les activités de la bibliothèque sur internet : <https://biblio-bel.info/netbiblio>



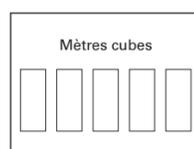
AVIS

Relevé des compteurs d'eau

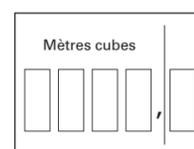
Madame, Monsieur,

En raison de la pandémie, toujours très active, le relevé des compteurs d'eau au porte-à-porte par les fontainiers est suspendu jusqu'à nouvel avis. En effet, la Municipalité veut éviter tous risques éventuels de contamination. Chaque propriétaire recevra par la poste, une carte permettant d'inscrire l'index de votre consommation d'eau, une fois l'index relevé, vous pouvez renvoyer la carte directement à la commune en la déposant dans la boîte aux lettres la plus proche, avant le 30 novembre 2020.

Vous pouvez également transmettre vos informations par courriel à l'adresse suivante : infrastructure@b-e-l.ch



COMPTEUR PRINCIPAL



SOUS-COMPTEUR (compteur d'arrosage)

En cas de questions, vous pouvez prendre contact avec les collaboratrices et collaborateurs du service au n° de téléphone suivant: 021 821 04 44 ou en passant au guichet aux heures d'ouverture.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension et collaboration et vous rappelle le délai du 30 novembre pour l'envoi de votre carte de relevé.

La Municipalité

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 7

Bourse aux équipements d'hiver.
Lieu et horaire selon programme, www.apebel.ch
Loto du sauvetage de Vilette Aran, salle Les Mariadoules, ouverture des portes dès 19h

Mercredi 11

Le Trait d'Union Cully, salle de l'église catholique, 14h30

Jeudi 13

La nuit du conte, Cully, bibliothèque, selon programme

Du jeudi 13 au samedi 15

«*La vengeance du pardon*», Cully, Oxymore, www.oxymore.ch

20 et 21 novembre

«*Conseils pour une jeune épouse*», Cully, Oxymore, www.oxymore.ch

Du vendredi 20 au dimanche 22

«*Oscar*» Comédie avec Virginie Lemoine et Pierre Aucaigne, Cully, salle Davel, 20h

«Journées ORANGE»

Le Club Soroptimist de Lavaux se mobilise contre la violence faite aux femmes

Du lundi 23 au mercredi 25

Fabrication des couronnes de l'Avent à Chenaux, collège rez-de-chaussée, journée et soirée. www.garderie-arc-en-ciel.ch

Jeudi 26

Vente des couronnes de l'Avent, Cully, marché du jeudi, 8h30-12h, www.garderie-arc-en-ciel.ch

Du vendredi 27 au dimanche 29

«*Chromosome plus, ou l'éloge de la différence*», Cully, Oxymore, www.oxymore.ch

Samedi 28

«*Des huitres et du Vilette*», Aran, salle Les Mariadoules, 10h30-19h, www.caveau-villette.ch

ANNULATION

Repair café annulé

En raison de l'évolution de la pandémie, l'équipe de réparateurs bénévoles a jugé plus raisonnable de ne pas tenir le café réparation prévu pour le 8 novembre. Elle le regrette beaucoup et espère reprendre cette activité au printemps prochain.

La commission du Développement durable